

| Rédaction | | Validation | | Approbation | |
|-------------------|------------|--|--|-----------------|------------|
| BLANCHET Ludivine | 05/05/2026 | ORSATELLI Jean-Michel (05/05/2026) PIN Pascal (05/05/2026) RAZOUX Nicolas (05/05/2026) | | Service qualité | 05/05/2026 |

Etablissements destinataires

| | | | | | |
|--|--|--|---|--|--|
| CHAQ <input checked="" type="checkbox"/> | CH Barcelonnette <input checked="" type="checkbox"/> | CHBD <input checked="" type="checkbox"/> | CHE <input checked="" type="checkbox"/> | CHEB <input checked="" type="checkbox"/> | CHICAS <input checked="" type="checkbox"/> |
|--|--|--|---|--|--|

Objet

Le document constitue la formalisation de la politique de protection des données patients mise en place au sein des établissements membres du Groupement Hospitalier de Territoire des Alpes du Sud.

Domaine d'application

Ce document s'applique à l'ensemble des établissements membres du GHT Alpes du Sud pour les données collectées auprès ou pour les patients pris en charge. Une politique distincte permettra de décrire la politique de protection des données des agents.

Le contenu de cette politique de protection des données patients a vocation à être publié sur le site Internet du groupement hospitalier pour assurer l'information générale des personnes concernées.

Définitions

- **RGPD** : Règlement général sur la protection des données

Références

[Le règlement général sur la protection des données - RGPD | CNIL](#)

Documents associés

Sans objet.

Annexes

Sans objet.

Sommaire (si nécessaire)

| | |
|---|----------|
| A - DESCRIPTION DU DOCUMENT | 2 |
| 1. PRINCIPES DE TRAITEMENT DES DONNÉES DANS LE RESPECT DU RÈGLEMENT GÉNÉRAL SUR LA PROTECTION DES DONNÉES | 2 |
| 2. POURQUOI DEVONS-NOUS COLLECTER DES DONNÉES AU NIVEAU DE L'HÔPITAL ? | 2 |
| 3. QUELLES SONT LES DONNÉES QUE NOUS COLLECTONS AU NIVEAU DE L'HÔPITAL VOUS CONCERNANT ? | 2 |
| 4. QUI DISPOSE D'UN ACCÈS À VOS DONNÉES ? | 3 |
| 5. QUELLES SONT LES DURÉES DE CONSERVATION DE CES DONNÉES ? | 3 |
| 6. SUR QUELLES BASES LÉGALES PEUVENT ÊTRE MIS EN ŒUVRE CES TRAITEMENTS DE DONNÉES ? | 3 |
| 7. QUELS SONT VOS DROITS ? | 4 |
| 8. INFORMATION SPÉCIFIQUE SUR LA RECHERCHE | 4 |
| 9. INFORMATION SPÉCIFIQUE SUR L'USAGE D'OUTILS D'INTELLIGENCE ARTIFICIELLE DANS NOS ÉTABLISSEMENTS | 5 |
| 10. CONTACTER LE DÉLÉGUÉ À LA PROTECTION DES DONNÉES | 5 |

Mises à jour / Nouvelles versions

| Version | Nature des modifications |
|---------|--------------------------|
| 1 | |

A - Description du document

Le Groupement Hospitalier de Territoire des Alpes du Sud et l'ensemble des établissements membres s'engagent sur la **protection des données et le respect de vos droits** en la matière. Les données sont au cœur de la prise en charge. Elles se doivent d'être **disponibles** lorsque les professionnels en ont besoin, d'être **exactes** et de rester **confidentielles**.

1. Principes de traitement des données dans le respect du Règlement Général sur la Protection des Données

- ✓ **Licéité, loyauté et transparence** : les données sont collectées et traitées pour des finalités précises et légitimes. Les personnes concernées sont informées sur ces traitements de données.
- ✓ **Limitation des finalités** : les données ne sont utilisées que pour la prise en soin et le respect de nos obligations en qualité d'établissement de santé
- ✓ **Minimisation des données** : seules les données strictement nécessaires aux finalités sont collectées.
- ✓ **Exactitude** : l'établissement s'assure que les données sont exactes et mises à jour régulièrement.
- ✓ **Limitation de la conservation** : les données sont conservées uniquement pendant la durée nécessaire à la finalité pour laquelle elles ont été collectées.
- ✓ **Intégrité et confidentialité** : les données sont protégées contre tout accès non autorisé, divulgation ou destruction.

2. Pourquoi devons-nous collecter des données au niveau de l'hôpital ?

- ✓ Pour vous **identifier de manière fiable** dans le cadre de votre prise en charge
- ✓ Pour **alimenter votre dossier de soin** avec l'ensemble de éléments nécessaires au **diagnostic** et à votre **prise en charge**
- ✓ Pour réaliser la **facturation** des actes en fin de séjour ou de consultation
- ✓ Pour **organiser votre sortie** et assurer **la continuité de prise en soin** au-delà de nos murs
- ✓ Pour vous **fournir des services particuliers** (WIFI, TV...)

3. Quelles sont les données que nous collectons au niveau de l'hôpital vous concernant ?

A ces fins, nous pouvons collecter (en fonction des besoins liés à votre prise en charge) :

- ✓ Des **données administratives** (ex. éléments d'identité, coordonnées, NIR, organismes de sécurité sociale, moyens de paiement...),
- ✓ Des **données de santé** (ex. analyses, bilans, comptes-rendus, antécédents médicaux, prescriptions, surveillances médicales, évaluations médicales lors du séjour...)
- ✓ Des **données de vie personnelle** (ex. habitudes de vie, médecin traitant, profession, revenus...)
- ✓ Des **données sur vos proches** (ex. coordonnées de la personne de confiance, de la personne à prévenir...)
- ✓ Des **données d'ordre économique et financier** : mutuelle, prise en charge, informations nécessaires à la facturation de services auxquels vous souscrivez

4. Qui dispose d'un accès à vos données ?

En interne :

Seuls les **professionnels habilités**, ayant le droit d'en connaître, accèdent à vos données présentes dans le dossier administratif et le dossier soignant.

Concrètement, **dans l'immense majorité des cas**, il s'agit des **professionnels qui interviennent directement dans votre prise en charge, sur le séjour concerné**. Ces personnes disposent de **droits d'accès différenciés** (*consultation, modification sur les différentes applications support*) en fonction de leur **catégorie professionnelle** (*médecin, infirmier, aide-soignant, administratif*) et de leur **service de rattachement**.

D'autres professionnels peuvent être amenés à consulter votre dossier pour des motifs légitimes. C'est le cas notamment des **médecins responsables de l'information médicale** (médecins DIM) et des personnels sous leur autorité, ou, dans des cas rares et ciblés, des ARC (attachés de recherche clinique) ou des TEC (techniciens de recherche clinique).

En externe :

Votre **médecin traitant** est destinataire de vos comptes-rendus afin d'assurer la continuité de la prise en charge.

Conformément à nos obligations, sauf opposition de votre part, nous alimentons également le **Dossier Médical Partagé**, désormais intégré à l'application nationale « MonEspaceSanté ».

De manière exceptionnelle, sous réserve d'éligibilité des motifs et d'inscription dans le cadre réglementaire, l'Agence Régionale de Santé, la CNAM et les organismes complémentaires ou des autorités judiciaires ou de police peuvent être habilitées à consulter certains éléments en notre possession.

Selon le traitement de données concerné, des prestataires ou sous-traitants contractuellement liés au Centre Hospitalier concerné ou au Groupement Hospitalier de Territoire peuvent accéder à certaines données (cf. fiches d'informations spécifiques).

5. Quelles sont les durées de conservation de ces données ?

Vos données de santé sont conservées pendant la durée réglementaire de conservation du dossier médical (cf. Article R1112-7 du code de santé publique) soit, hors exception (dossier de transfusion, éléments de génétique...), vingt ans après votre dernière venue sur l'établissement ou *a minima* jusqu'au 28^{ème} anniversaire du mineur ou 10 ans à compter du décès.

Pour les données hors données de santé, les durées de conservation suivent la réglementation en la matière, lorsqu'elle existe ou l'utilité de conservation, eu égard à la description de la finalité. Pour tous ces traitements, se référer aux fiches d'information spécifiques publiées sur le site Internet du Groupement Hospitalier de Territoire.

6. Sur quelles bases légales peuvent être mis en œuvre ces traitements de données ?

Les traitements de données mis en place sur nos établissements relèvent principalement de notre **obligation légale** en tant qu'établissement public de santé ou d'une **mission d'intérêt public**.

De manière marginale, nous pouvons également mettre en place des traitements de données basés sur de la sauvegarde d'intérêts vitaux, le consentement ou de l'intérêt légitime de l'établissement. Les fiches d'information spécifiques permettent de préciser la base légale de chacun des traitements.

7. Quels sont vos droits ?

Vous pouvez exercer les droits ouverts dans le cadre du Règlement Général sur la Protection des Données. Une information complète sur ces droits est disponible sur notre site Internet <https://www.ghtalpesdusud.fr/hopitaux>.

Le tableau suivant, issu du site [Internet de la CNIL](#) fait une synthèse de droits ouverts en fonction de la base légale du traitement.

| | DROIT D'ACCÈS | DROIT DE RECTIFICATION | DROIT À L'EFFACEMENT | DROIT À LA LIMITATION DU TRAITEMENT | DROIT À LA PORTABILITÉ | DROIT D'OPPOSITION |
|--------------------------|---------------|------------------------|----------------------|-------------------------------------|------------------------|--------------------------------|
| Consentement | Oui | Oui | Oui | Oui | Oui | Retrait du consentement |
| Contrat | Oui | Oui | Oui | Oui | Oui | Non |
| Intérêt légitime | Oui | Oui | Oui | Oui | Non | Oui |
| Obligation légale | Oui | Oui | Non | Oui | Non | Non |
| Intérêt public | Oui | Oui | Non | Oui | Non | Oui |
| Intérêts vitaux | Oui | Oui | Oui | Oui | Non | Non |

8. Information spécifique sur la recherche

Recherches internes au service :

Lorsque des **médecins internes** à l'établissement mènent des **recherches au sein de leur propre service**, certaines données peuvent être consultées afin d'être réutilisées, de manière anonyme, pour alimenter cette recherche. Si vous souhaitez vous opposer à cet usage, nous vous engageons à en faire la demande auprès du délégué à la protection des données (@dpo@chicas-gap.fr).

Les recherches internes déclarées au niveau de l'établissement font l'objet d'une information spécifique au niveau du service concerné et sur notre site Internet du Groupement Hospitalier de Territoire. Il est à noter que les recherches internes sont effectuées sur des périodes ciblées et à partir de critères d'éligibilité restreints décrits dans le protocole de recherche.

Recherches externes au service :

Votre consentement vous sera expressément demandé pour tout traitement de données n'entrant pas dans les recherches internes.

9. Information spécifique sur l'usage d'outils d'intelligence artificielle dans nos établissements

Nous utilisons des outils d'intelligence artificielle dans certains secteurs pour optimiser notre gestion ou la prise en charge de nos patients (ex. imagerie médicale). Dans ce cas, un affichage est réalisé dans le service et il est fait mention « comptes-rendus réalisés avec l'aide d'un outil d'IA ».

Dans tous les cas, le médecin reste le seul valideur du compte-rendu. Aucune analyse ou image ne saurait être rendue sans contrôle humain par un médecin.

Soyez acteurs de la protection de vos données !

1. Assurez-vous que vos données d'identité sont exactes à chaque passage et faites-nous part des rectifications à effectuer le cas échéant,
2. Informez le délégué à la protection des données de votre refus (le cas échéant) d'accès à vos données dans le cadre de réutilisation de données pour la recherche interne ou dans le cadre des audits nationaux,
3. Informez les personnes que vous désignez comme personne de confiance ou personne à contacter auprès de nos établissements.

Pour une information spécifique sur les traitements de données :

- Alimentation de MonEspaceSante
- Dossier patient
- Fiche d'information sur les recherches internes en cours
- Fiche d'informations sur nos participations à des surveillances nationales
- Etc...

➤ RDV à l'adresse suivante : <https://www.ghtalpesdusud.fr/informatique-libertes-rgpd>

10. Contacter le Délégué à la Protection des Données

Par mail : dpo@chicas-gap.fr

Par téléphone : 06 73 87 20 55

Par courrier postal : Délégué à la Protection des Données du GHT Alpes du Sud – 1, place Auguste Muret – 05000 GAP